



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2016

Présents : Yvan AUGER, Christian BRUNEEL, Michel BEJANNIN, Benoit PIARD, Jocelyne CART-LAMY, Yannick FOUCAULT, Estelle JANIER-DUBRY, Laurent BLONDEAU, Xavier BOURGEOIS-REPUBLIQUE, Catherine COUANON, Jean-Marc FONTANEZ, Michel GOYARD, Florence MARTELET, Mikael REFLOC'H, Laurianne SCHOFF.

Absents excusés : David COLANGE, François FENIET (pouvoir à Michel BEJANNIN), Corine GAUTHIER (pouvoir à Yvan AUGER).

Absents non excusés : Joël GINDRE Régis MOREAU.

Secrétaire de séance : Michel GOYARD.

1) Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du 15 avril 2016.

2) Levées du droit de préemption

M. le Maire fait part à l'assemblée de 3 ventes pour lesquelles la Commune pourrait user de son droit de préemption :

- Mme PIDO veuve GRECARD met en vente les parcelles AD 40 et AD 41, lieudit La Préla sur Prénovel,
- L'Entraide Bressane vend au Foyer Rural, le bâtiment de Trémontagne qui lui appartient,
- Mme Nelly BONNEFOI possède en indivision avec ses sœurs, 2 parcelles de bois « Sur l'Arête » cadastrées A518 et A520, jouxtant la parcelle communale n°28.

Le Conseil Municipal renonce pour ces 3 affaires à exercer son droit de préemption.

3) Achat terrain / Françoise JANIER-DUBRY

Sur le chemin des Vuillomets (Prénovel), compte tenu du passage d'engins agricoles, la commune de Prénovel avait proposé, dans le but de faciliter le passage, de racheter une bande de terrain à Mme Françoise JANIER-DUBRY, qui a accepté, cela donnant un peu d'aisance aux habitants de la maison.

Le Conseil Municipal donne son accord pour l'achat de la bande de terrain délimité par le géomètre en accord avec les 2 parties (3a 26ca).

4) Tickets Piscine

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne son accord pour l'utilisation des tickets de piscine au nom de Prénovel (et non au nom de Nanchez), permettant d'écouler l'important stock de tickets.

5) Vente de l'ancienne boucherie de Prénovel

Lors de la réunion du Conseil du 18 mars, l'assemblée avait décidé de mettre en vente l'ancienne boucherie de Prénovel, par voie d'affichage sur Nanchez. Une seule offre a été déposée par Anthony DAUBIGNEY et Salomé MOUTON, pour 126 000 €.

Le Conseil délibère favorablement.

Une réunion sera fixée très rapidement avec les Pompiers, pour les tenir informés de l'implantation proposée pour leur nouveau local.

6) Vente de bois / SALVI Laurent

Le Conseil accepte de vendre à l'EURL SALVI Laurent, des chablis non soumis, pour un total de 384.54 € TTC :

- 17.53 m3 de secs à 15 € HT,
- 1.25 m3 de verts à 46 € HT.

Une délibération est prise dans ce sens.

7) Nouveaux locataires

Le Conseil Municipal accepte de louer :

- A compter du 1^{er} juin 2016, à Marie-France PARISOT, un logement au Chalet des Janiers, pour un loyer mensuel de 300 €, provision pour charges de 20 € / mois et dépôt de garantie correspondant à un mois de loyer ;
- A compter du 1^{er} juin 2016, à M. Jean COUTERET, un logement au 11, Prénovel de Bise, pour un loyer mensuel de 220 €, provision pour charges de 11 € / mois et dépôt de garantie correspondant à un mois de loyer ;

Par ailleurs, le grand appartement du Chalet des Janiers intéresse vivement le futur directeur adjoint du Duchet. Le logement fera l'objet de travaux pour le rendre habitable de façon provisoire, sachant que d'ici un an, des travaux plus conséquents y seront réalisés. La location serait de 350 € / mois + les charges à compter du 1^{er} septembre 2016.

8) Révision des loyers au 1^{er} juillet

Les loyers des logements communaux de la mairie (7 Rue Derrière) sont revalorisés au 1^{er} juillet 2016, selon l'indice de référence des loyers du 1^{er} trimestre 2016, soit + 0.06 %.

9) Décision modificative / Travaux SIDEC

Pour pouvoir régler des travaux réalisés par le biais du SIDEC et non terminés, la Trésorerie demande à ce que les crédits inscrits au budget soient changés de ligne. Le Conseil accepte de procéder au virement de crédits suivants :

- Compte 2131 : + 20 000 €
- Compte 2313 : - 20 000 €

10) Renouvellement de la convention avec la Grandvallière

La convention pour la mise à disposition d'Isabelle BLONDEAU, à la Commune de Nanchez, par la Communauté de Communes La Grandvallière, arrive à échéance au 30 juin 2016.

Le Conseil Municipal donne son accord pour que la convention soit renouvelée.

11) Renouvellement du contrat CUI de M. FAIVRE et mise à disposition de la commune des Piards

Le contrat CUI signé avec M. Christophe FAIVRE, à temps complet, est renouvelé à compter du 15 juin 2016, pour 3 mois, pour la dernière fois, sachant que l'aide porte sur 24h et non plus sur 26h hebdomadaires. La convention pour sa mise à disposition à la commune des Piards sera également renouvelée.

12) Adhésion CNAS

La Commune a l'obligation de fournir aux agents, un service d'aide sociale. Ne disposant pas d'un comité d'entreprises, les collectivités ont la possibilité d'adhérer à des organismes ad hoc. Compte tenu que Prénovel adhérait au CNAS, Comité National d'Action Sociale, il est décidé que Nanchez adhèrera à cet organisme.

13) Intervention de l'employé communal / Réparation clôture M. MOREAU

Il y a environ 3 ans, la chute d'arbres appartenant à la commune de Prénovel avait endommagé la clôture de M. Régis MOREAU. A l'époque, compte tenu du faible montant des réparations, l'assurance n'a pas été contactée et il avait été convenu avec M. MOREAU que ce serait l'employé communal qui remettrait la clôture en état.

Une délibération est prise dans ce sens pour acter de cette intervention.

14) Convention CIGAC / Assurance du Personnel

Chacune des communes d'origine avait assuré le personnel titulaire pour être remboursée en cas d'arrêt maladie. Compte tenu que chacun des contrats n'a pas été résilié fin septembre 2015, ils sont reconduits. Néanmoins, le CIGAC, organisme retenu par Prénovel, demande qu'une nouvelle convention soit signée au nom de Nanchez.

Le Conseil autorise le Maire à signer cette convention qui couvre uniquement le personnel issu de la commune de Prénovel, les agents issus de Chaux des Prés étant couverts par un autre organisme.

Les formalités seront faites courant 2016, pour n'avoir plus qu'un contrat en 2017 pour l'ensemble des personnels.

15) URSSAF / Adhésion à l'assurance chômage

Du fait de l'obligation d'adhérer à l'assurance chômage pour les personnels non-titulaires, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention à intervenir.

16) Convention défibrillateur

Le Conseil autorise le Maire à signer la convention pour l'entretien des 2 défibrillateurs.

17) Fond de concours balisage + panneaux « Ouvert / Fermé »

Les panneaux pour le balisage des pistes sont achetés par la Communauté de Communes qui bénéficie d'une subvention du Département. La participation à la charge de la commune de Nanchez est de 1980.67 € HT (dépense d'investissement) auxquels il convient d'ajouter 65 € pour 5 panneaux « Ouvert / Fermé » (13€ par panneau). Accord à l'unanimité.

18) Exonération sur le Foncier Bâti

Afin de recueillir plus d'informations, le sujet est reporté.

19) Signalétique

Disposant de 3 devis comprenant également la pose de 5 panneaux d'affichage (en stock) sur le territoire de Prénovel, dans un souci d'harmoniser et de remplacer par endroits une signalétique en mauvais état, le Conseil, après analyse des différentes offres, décide de travailler avec l'entreprise Signaux GIROD, pour un montant de 16 842.32 € TTC, (TVA récupérable en 2016).

Les entreprises, artisans, commerçants paieront leur panneau au prix pratiqué pour la collectivité. Ces panneaux pourront être mis en place par la commune, sur les mâts communaux en alu, mais leur nombre par entreprise est limité à 3.

20) Pâturages

M. le Maire informe l'assemblée que le fermage consenti pour les terrains communaux est à revaloriser. Compte tenu de l'arrêté préfectoral, les fermages 2015 sont revalorisés de 1.61 % par rapport à 2014. La situation devra être régularisée du côté Prénovel.

21) Tarifs badges de ski 2016 / 2017

Le Conseil entérine la proposition de tarifs de l'Espace Nordique Jurassien, pour les badges de la saison 2016 /2017.

22) Participation Ski club de l'Abbaye

La commune de Nanchez décide de reconduire la position votée les années précédentes par Chaux-des-Prés, de prise en charge de la moitié du forfait saison « Pass Nordique Jeune » pour les jeunes de 6 à 16 ans de NANCHEZ ainsi que pour les jeunes inscrits au Ski-Club de l'Abbaye.

23) Vélos à assistance électrique

Pour apporter une activité supplémentaire et essayer d'attirer la clientèle cyclotouriste, aussi bien pour le Duchet que pour les gîtes ruraux, la commune de Nanchez décide l'achat de 6 vélos électriques, qui seront mis à disposition du Centre Duchet. M. le Maire rencontrera la Directrice du Centre pour poser les conditions de leur mise à disposition.

24) Infos / Travaux

Point sur les subventions :

Pour les travaux mairie – salle des fêtes de Prénovel :

- Subvention DETR : 71 800 €
- Région : 56 740 €
- ADEME : on attend la réponse

Pour les travaux des cimetières :

- DETR : 94 290 €
- Fonds parlementaires : 7 000 €
- Région : Une subvention devrait être votée avec l'enveloppe de décembre
- Conseil Départemental : On attend la réponse (Décision ferme début juillet)

Pour les travaux de l'église de Prénovel :

- Fondation du Patrimoine : Actuellement, plus de 17 400 € de dons + aide de la Fondation
- Fonds parlementaires : 3 000 €

Pour le Chalet des Janiers :

- DETR : 60 000 €

Travaux de voirie :

Après consultation, le Conseil Municipal décide de retenir les devis de l'entreprise GOYARD (préparation : 7 644 € HT) et société Eiffage (enrobés : 29 563 € HT). Cela concernera le parking en face de la mairie de Nanchez-Chaux des Prés, puis sur Prénovel, l'entrée des Bouchets, la montée des Vignettes, réparations vers usine Technijura, la montée du Rochat, les Fans vers bâtiment les Montagnards, les Fans « Suisse ».

25) Visite de la Sous-Préfète

Annulée pour le 7 avril, la visite de Mme LEBON, Sous-Préfète de St-Claude est reprogrammée pour le vendredi 22 juillet.

26) Questions diverses

- A la demande du nouveau Président de l'AICAF de Nanchez – Les Piards, la Commune établira un bail de chasse pour 3 ans, pour 20 € / an (vote à l'unanimité moins une abstention).
Par ailleurs, en sa qualité de propriétaire forestier, la Commune demandera son adhésion à l'AICAF (vote à l'unanimité moins 2 abstentions).
- Le traditionnel repas du Hangar de Chaux des Prés est reconduit. La date à retenir est le 10 septembre.
- Une visite sera organisée à l'automne sur le site du Nanchez, pour apprécier les travaux réalisés dans les tourbières, travaux orchestrés par le PNR.
- Les 2 accès du pont de la Faicle sont relativement dégradés et présentent des signes de faiblesse. Prévoir de faire des travaux.
- A la Roche du Fort, au-dessus de la carrière utilisée par l'entreprise GOYARD, un point de vue sur les Monts Jura mériterait d'être dégager et serait intéressant à inclure dans un itinéraire VTT. Le Maire de Grande Rivière a donné son accord. S'agissant de tourisme, la Com com prendrait en charge une partie des aménagements.
- Le prochain numéro du Bulletin communal, la Nanchette sera édité pour l'été (début juillet).
- Yannick FOUCAULT demande une réunion de la commission Bois en juin.
- Nouvelles des SIVOS : Les travaux au SIVOS des Joux se terminent.
Sur le SIVOS de Nanchez – Les Piards, une réunion est prévue pour le projet du Duchet (extension, piscine, restructuration accueil)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15.

Fait à Nanchez, le 14 juin 2016.

Le Maire,

Y. AUGER